

PRÊT BONIFIÉ À  
**L'INSTALLATION**

**0%**

TAEG FIXE pour 1500€  
sur 24 mois ou 4500€  
sur 48 mois

Agents éligibles  
du CNRS, votre droit  
d'entrée au CSF  
+ votre 1<sup>ère</sup> année de  
cotisation vous sont

**OFFERTS**



**Le CNRS vous accompagne dans votre mobilité professionnelle. Faites votre demande auprès de l'assistant(e) de service social de votre délégation régionale.**

Pour plus d'infos : [www.caes.cnrs.fr](http://www.caes.cnrs.fr) (rubrique Aide et solidarité, catégorie Prêts, prêt bonifié à l'installation « BAI »)

ou [www.csf.fr/baicnrs](http://www.csf.fr/baicnrs)

Empruntez  
**1 500 €**  
sur 24 mois

Ou empruntez  
**4 500 €**  
sur 48 mois

Par exemple : vous rembourserez 48 mensualités de **93,75€** hors assurance facultative. Montant total dû de **4 500€**. Taux Annuel Effectif Global (TAE) fixe de **0 %** (taux débiteur fixe 0%). Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Invalidité et Incapacité de 2,62€ en sus des mensualités ci-dessus. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,58%. Montant total dû au titre de l'assurance de 125,76€.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

**Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901**, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le [www.csf.fr](http://www.csf.fr)). **L'adhésion à l'Association CSF est un acte volontaire.**

Dans le cadre d'un appel d'offre, le CNRS a confié à CRÉSERFI, la société de financement du CSF, la distribution du prêt bonifié à l'installation du CAES CNRS au TAEG fixe de 0%. Le CAES du CNRS prend en charge les intérêts du prêt.

Contrat d'assurance facultative n°9764 (décès, PTIA, IPT, IPP, ITT) souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38€ - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Le prêt bonifié à l'installation du CAES CNRS est un prêt personnel distribué par CRÉSERFI - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le N° 07022577 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Il est sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI après étude de la situation financière de l'emprunteur. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation.